



ESTIMATION

N° D202512-988

En date du 16/12/2025

Rapido'Devis

RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael
29470 Plougastel Daoulas

LOGIVAL

M. Julien Charpenay
116 Chemin de Crepan
38540 Heyrieux

SIRET : 478270085

Adresse du chantier
114 Rue d'Italie
38110 La Tour-du-Pin

Isolation

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
1	Isolation du sol - Appartement 27m ²				
1.1	Préparation du support				
1.1.1	Nettoyage et préparation du sol existant Nettoyage du support, dépoussiérage et vérification de la planéité	27 m ²	8,00 €	10.0 %	216,00 €
1.2	Isolation thermique				
1.2.1	Fourniture laine minérale TMS 100mm Panneaux de laine minérale TMS épaisseur 100mm, résistance thermique R=2.85 m ² .K/W	27 m ²	28,50 €	10.0 %	769,50 €
1.2.2	Pose de l'isolation TMS Découpe et pose des panneaux isolants TMS 100mm, jointement et fixation	27 m ²	12,00 €	10.0 %	324,00 €
1.3	Chape de finition				
1.3.1	Fourniture film polyane de protection Film polyane 200 microns pour protection de l'isolation	30 m ²	2,50 €	10.0 %	75,00 €
1.3.2	Fourniture chape traditionnelle Chape traditionnelle mortier dosé à 350kg/m ³ , épaisseur 5cm, adaptée pour carrelage	27 m ²	28,00 €	10.0 %	756,00 €
1.3.3	Réalisation de la chape Mise en oeuvre de la chape traditionnelle, lissage et talochage, mise à niveau	27 m ²	32,00 €	10.0 %	864,00 €

Modalités et conditions de règlement :

Ce document est une estimation et non un devis.

Ce document est généré automatiquement par un algorithme intelligent et constitue une estimation indicative. Les montants indiqués sont susceptibles d'être ajouté en cas de modification du taux de TVA en vigueur. Cette estimation devra être confirmée par un artisan qualifié, qui établira un devis définitif prenant en compte les spécificités de votre projet.

TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Total net HT	3 004,50 €
TVA (10.0%)	300,45 €
Total TTC	3 304,95 €
Net à payer	3 304,95 €

Offre valable jusqu'au **15/01/2026**

Bon pour accord et signature

Fait le :
À :